

## Déclaration de concubinage / contrat d'assistance mutuelle

N° du portefeuille

### Preneur de prévoyance

Monsieur  Madame

Nom  Prénom   
 Rue  NPA, Lieu   
 Etat civil  N° d'assuré  756.  
 si marié, nom de conjoint

Cette déclaration / ce contrat est conclu / e entre :

Personne assurée  Date de naissance   
 et  
 Personne bénéficiaire  Date de naissance   
 Etat civil

Quelle est la relation entre la «Personne assurée» et la «Personne bénéficiaire»?

Partenaire  autre personne physique désignation   
 en ménage commun (indiquer l'adresse) depuis   
 en ménage séparé (adresse pas nécessaire)  
 Rue  NPA, Lieu

Est-ce que la «Personne bénéficiaire» est / a été à charge de la «Personne assurée»  
 de façon prépondérante (au minimum 50 %)?  Oui  Non

Cette déclaration de concubinage / ce contrat d'assistance mutuelle peut être remis / e à la Tellco prévoyance 3a avant décès, mais doit être remis / e au plus tard trois mois après le décès de la personne assurée.

Lieu et date  Personne bénéficiaire   
 Lieu et date  Personne assurée

Une copie de la déclaration / du contrat a été déposé / e auprès de :  
 (par ex. : un avocat, des parents, des amis, une banque, dans le dossier personnel auprès de l'employeur)